



**FSGT**  
Comité de Paris

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**de tous les clubs et activités du Comité de Paris**

**Vendredi 7 mai 2021 à 19h**

**Ouverture dès 18h 15 par visio-conférence**

[www.fdgt75.org](http://www.fdgt75.org)

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DE PARIS DE LA FSGT

## EDITO

### Une Assemblée Générale Départementale particulière.

L'Assemblée Générale de notre Comité se déroulera le **vendredi 7 mai 2021** de 18h30 à 20h30 en visio-conférence. Cette réunion est particulière compte tenu du contexte sanitaire actuel. Elle est aussi très importante pour la vie du Comité et de ses clubs. Tout au long de cette difficile période de confinements à répétition, de couvre-feu et d'interdiction de pratiques sportives, notre lien s'est renforcé. Nos clubs ont le farouche désir de faire redémarrer leurs activités sportives le plus rapidement possible.

Cette Assemblée Générale permettra de prolonger le débat amorcé dans nos différentes soirées « visio » ouvertes aux clubs. Le but étant de bien organiser le retour à nos pratiques sportives et surtout à préparer une saison 2021/2022 à la hauteur des espérances des un.e.s et des autres. Cette réunion aura, également, un rôle essentiel dans la mise en place définitive des aides aux clubs permettant d'aider à leur tour leurs adhérents. Même si nos échanges se feront en « visio », je suis sûr qu'ils seront riches et permettront d'aborder l'avenir plus sereinement. Faisons le pari que cette soirée sera un nouveau départ pour notre mouvement sportif FSGT à Paris. Je vous en remercie par avance.

Alors rendez-vous le 07 mai.

Thierry UHRÈS  
Président du Comité de Paris

## Pour une politique départementale de soutien aux clubs du Comité de Paris FSGT

À la fin mars 2021, notre Comité a perdu près de 40% de ses adhérent.e.s par rapport à février 2020. Notre situation financière est préoccupante pour les saisons à venir. Toutefois, comme annoncé dans nos différents communiqués, après l'Assemblée Générale de la Fédération, nous pouvons vous annoncer certaines modalités pour la rentrée prochaine.

### Une assemblée décisive !

La pérennité du sport populaire à Paris sera au centre de nos échanges entre les mesures de soutien aux clubs comme aux pratiquant.e.s et la préparation de la reprise 2021/2022. Plus que jamais, prenez soin de vous. À très vite sur tous les terrains.

#### Ordre du jour :

- Introduction et présentation des enjeux de l'AG
- Le bilan des activités de la saison 2019/2020
- Présentation du compte de résultats et du bilan comptable 2019/2020
- Point de vue de la commission de contrôle financier
- Vote du compte de résultats et du bilan comptable 2019/2020
- Présentation des budgets prévisionnels
- Les mesures d'accompagnement et la demande de prêt garanti d'État pour la reprise de saison 2021/2022
- Vote des budgets prévisionnels
- Intervention fédérale
- Et demain : Quelles perspectives ?
- Conclusion

*Pour participer à l'AG, c'est ici*



Nous savons que la préoccupation première des clubs est de reprendre leurs activités. Le sens donné à leur engagement au sein de la FSGT est fortement apparu dans les réunions organisées par notre Comité comme dans nos commissions d'activités. Adhérer à la FSGT, c'est se libérer du monde marchand. Les relations humaines s'établissent dans un espace fondé sur la solidarité, la reconnaissance et la participation de chacun.e. C'est le sens de notre projet associatif porté collectivement et où tous les moyens sont mutualisés.

Certains clubs ont été solidaires avec la fédération en prenant des licences pour leurs adhérent·e·s, parfois sans perspective de pratique et nous les en remercions. Sans eux, nous ne serions pas dans la même situation. Les adhésions enregistrées cette saison nous permettent de maintenir, à une certaine hauteur, notre engagement associatif, de poursuivre notre fonctionnement et de garder nos forces bénévoles et salariées pour être opérationnels dès la reprise.

**L'Assemblée Générale 2021 de la fédération a validé une proposition issue des projections financières et des échanges organisés avec les comités départementaux et régionaux. Elle consiste à proposer aux clubs affiliés en 2020/2021 un avoir de 25% des montants des adhésions** (licences et affiliations hors assurance et Sport et Plein Air) prises cette saison et à utiliser pour la saison 2021/2022.

**La politique financière conduite par le Comité depuis plus de 50 ans, permet de disposer d'un fonds de réserve pour faire face à une situation exceptionnelle. La période que nous traversons nous conduit à engager ces fonds, à hauteur de plus de 150 000 €.** Cette décision, devra être entérinée lors de notre prochaine Assemblée Générale et elle aura un impact important sur la capacité à long terme, pour maintenir notre niveau d'engagement et ainsi porter notre projet. Le risque est réel mais ce choix est motivé avant tout par l'ambition d'une reprise de saison forte et adaptée.

**Pour concrétiser cette stratégie, notre Comité Directeur a validé le principe de proposer des avoirs sur les droits d'engagement perçus sur la saison 2020/2021 à utiliser pour les saisons 2021/2022 et éventuellement 2022/2023.** Les taux des avoirs proposés par les commissions d'activités varient entre 50% et 100% et tiennent compte d'un équilibre entre la continuité de l'activité et l'empêchement.

## Nos activités sportives



**Pour le foot à 7 :** Après une saison 2019/2020 stoppée à quelques journées de la fin, et malgré une reprise en fanfare en septembre, les compétitions de foot à 7 ont été stoppées après seulement 4 journées. Le couvre-feu suivi des confinements ont eu raison des différents scénarios de reprises et la saison a été actée comme blanche début avril 2021. Malgré le couvre-feu d'octobre, certaines d'équipes ont pu profiter des créneaux du Comité de Paris pour faire des matchs amicaux quand d'autres, au début janvier, ont pu s'entraîner dans le respect des conditions sanitaires (entraînements sans contact, ni opposition) le samedi matin. Toutes ces demandes prouvent que les équipes ont envie de reprendre au plus vite et nous réfléchissons à organiser des matchs amicaux et des tournois dès que cela sera possible.

Un questionnaire a été envoyé aux équipes pour leur proposer mais aussi une adaptation de la reprise en septembre par un challenge d'Automne. Le but étant de laisser le temps à toutes les équipes de s'inscrire et d'être prête pour le début des championnats. Dès que les conditions sanitaires le permettront, la commission de foot à 7 s'activera pour une reprise la plus rapide possible.

**Pour le foot à 11 :** La saison 2019/2020 de foot à 11 s'annonçait sous de bons auspices avec un nombre d'équipes parisiennes stable (86 sur 180 en IDF), une dynamique de formation au niveau de l'arbitrage, de nouveaux projets pour le groupe « Sélection du Comité ». Après un début sur les chapeaux de roues, la saison a été perturbée. D'abord par le mouvement de contestation sur la réforme des retraites à la fin de l'année 2019, puis par la crise sanitaire liée au covid-19 à partir de mars 2020.

L'annulation de toutes les compétitions de la mi-mars à la mi-juillet 2020, a conduit à l'arrêt des championnats en cours et à l'établissement de classements afin de préparer la saison suivante.

Des mesures particulières, dans l'intérêt du football 11 FSGT, ont été décidées avec les clubs dans l'échange et le dialogue. Cette démarche de co-construction, qui est l'un de nos marqueurs ADN, a sans doute permis de préparer la saison 2020/2021 dans les meilleures conditions. En septembre 2020, nous avons enregistré une légère augmentation des engagements (+ 5 équipes) venant ainsi confirmer la tendance observée la saison précédente.

Malgré la mise en place de protocoles sanitaires exigeants, le besoin et l'envie de pratiquer se ressentent. Malheureusement, les restrictions horaires puis l'interdiction de toutes pratiques de compétition ont mis un point d'arrêt à la saison. Un an, après le début de la pandémie, la décision était prise de mettre fin à la saison et de la déclarer blanche.

Il nous faut maintenant nous tourner vers l'avenir, apprendre du passé et nous préparer pour 2021/2022. Nous nous tenons prêts à reprendre dès l'autorisation donnée. Les formes de pratiques devront être adaptées mais l'important reste de pouvoir pratiquer ce football qui nous manque tant.

**Pour le volley-ball :** Après une saison 2019/2020 perturbée par les mouvements sociaux et le début de la crise sanitaire, la rentrée 2020/21 était pleine d'espoir. Le mois de septembre 2020 a vu la reprise par les clubs de la ré-athlétisation et des matchs amicaux. Nous avons enregistré une hausse des inscriptions en championnat. Les calendriers ont été faits et les équipes étaient prêtes à débiter la compétition en octobre.



Malheureusement, le gouvernement a décidé de fermer les gymnases afin d'éviter les contaminations à la covid-19. Une longue période d'incertitude a suivi pour savoir si nous allions pouvoir commencer le championnat, pourquoi pas sous la forme d'un championnat de mi-saison. Mais les gymnases sont restés fermés. A la mi-février, la commission départementale a décidé de déclarer la saison blanche : le championnat 2020/21 n'aura donc pas lieu. Pour la fin de saison, si les gymnases ré-ouvrent et que la compétition sportive est de nouveau autorisée, la commission proposera de mettre en relation les équipes pour des entraînements, de la ré-athlétisation ou l'organisation de matchs amicaux. Un grand tournoi de beach volley devrait se dérouler les 12 et 13 juin à Paris, mais le maintien de cet événement reste très hypothétique.

Malgré le nombre record de 188 équipes inscrites en championnat, seulement 544 licences ont été prises en 2020/21, soit une perte de 57% par rapport à la saison dernière (1265 licences en 2019/20). L'actuelle saison aura été une catastrophe pour le volley-ball en compétition. Néanmoins, la pratique s'est auto-organisée en extérieur à l'arrivée des beaux jours, avec de nombreux terrains montés un peu partout dans les parcs et jardins de Paris. Ce signe est positif et montre que les pratiquant.e.s seront au rendez-vous dès la réouverture des gymnases... un jour ? La commission est prête à redémarrer les compétitions à ce moment-là.

**Pour le badminton :** Les clubs affiliés au Comité, comme à chaque début de saison depuis quelques années, doivent gérer des listes d'attente tant le succès de cette activité ne se dément pas. La saison n'a pas pu se dérouler normalement et a été marquée par une fin d'année pour le moins difficile. Pour autant, la commission poursuit l'activité FSGT au niveau départemental avec l'organisation chaque mois de tournois en simples comme en doubles dames ou mixtes. Sur la dizaine de rencontres prévues uniquement 5 rassemblements ont pu se réaliser. Force est de constater que cette activité a accueilli plus de participants à ses tournois que la saison passée. On note avec beaucoup d'intérêt la participation d'une centaine de pratiquant.e.s.

**Pour l'escalade et montagne :** L'activité regroupe près de 3000 pratiquant(e)s, en temps normal, réparti(e)s dans une quinzaine de clubs. Elle ne cesse de se développer et sa dynamique ne se dément pas depuis presque 20 ans ! Il s'agit d'une pratique associative et populaire non compétitive. L'escalade est en plein essor et se pratique en salle sur des structures artificielles d'escalade (SAE) ou à l'occasion de sorties sur falaise. Le ski de randonnée et l'alpinisme estival sont aussi des disciplines actives qui fonctionnent bien. La pratique partagée parents/enfants (une des particularités de la FSGT) connaît également un bel enthousiasme



. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce succès : la solidarité entre les clubs, la mise en commun de créneaux, la mutualisation d'une partie des matériels, l'idée de « la grimpe en tête ». La saison en cours voit une baisse d'adhérents de 500 licences du fait de la covid mais dans le même temps, on constate la création de nouvelles structures qui envisagent d'exploiter des structures extérieures parisiennes.

**Pour le judo** : La nouvelle commission, composée principalement de membres du CS FLANDRE, poursuit le travail déjà effectué par l'ESC15 et par son Président, Jean Claude COLLIN. Le déroulement de plusieurs rassemblements sur la saison, avec à chaque fois près de 120 filles et garçons, est toujours un succès. Toutes les compétitions n'ont pas pu se dérouler en 2019/20 et la saison en cours est qualifiée de blanche.

**Pour le tennis** : Le traditionnel challenge de Paris de la saison 2019-2020, principale compétition de l'activité départementale de tennis, était très bien parti, mais il s'est trouvé fauché en plein vol au moment où s'annonçaient les matches des phases finales en mars 2020. Avant cela, l'année se passait bien, le challenge déroulait ses matches de poules avec 13 équipes représentant 9 clubs, réparties en 3 poules. Mais tout cela s'est arrêté brutalement. Une poursuite du challenge pour essayer de le mener à terme lors du déconfinement de septembre-octobre a été tentée, mais très vite le couvre-feu a de nouveau tout arrêté (nos créneaux de terrains étaient de 19h à 22h). Un coup de chance quand même dans ce marasme, le rassemblement fédéral, organisé par le Comité de Paris sur les installations du stade Jules Ladoumègue dans le 19ème arrondissement, nous a permis d'accueillir sur une journée près de 40 participants, et d'organiser environ 90 matches, de simples et de doubles, sur les 6 courts du complexe. C'était en janvier 2020, avant l'orage pandémique qui s'annonçait déjà.

**Pour le tennis de table** : La saison 2019/20 a été compromise tant par les mouvements sociaux de fin d'année que par la crise sanitaire. La commission de tennis de table du Comité de Paris a pris l'initiative d'un sondage, en juin 2019, en direction des associations qui évoluent dans le championnat afin de connaître leur avis sur la fin de saison et quelle suite souhaitent-ils donner à la reprise en octobre prochain. Tous les responsables de nos clubs pongistes (sauf un) ont répondu au questionnaire. Ainsi, la très grande majorité s'est prononcée pour :

- Ne pas effectuer les classements de la seconde phase ;
- De prendre en considération toutes les performances individuelles réalisées et de délivrer les titres de champions à l'issue de la phase 1 ;
- La constitution des divisions pour la saison 2020-2021 seront celles constituées pour la phase 2 de la saison 2019/2020.

La saison en cours est déclarée blanche et les dispositions votées par les clubs seront reconduites pour la saison 2021/2022.

**Pour le secteur "santé et seniors"** : La crise sanitaire a impacté ses activités. Les clubs proposant des activités d'extérieur, comme la marche nordique ou le walking football (foot des + de 50 ans), ont pu reprendre leurs activités très rapidement après les confinements. Cependant, la fermeture des gymnases a interrompu la plupart des autres activités réalisées en intérieur. Celles-ci, le yoga, le pilates, la gym-d'entretien, ou l'aquagym, ont dû innover pour pouvoir exister durant la crise. Certains ont proposé des séances en extérieur en investissant l'espace public et en utilisant le matériel urbain à disposition (bancs, chaises, pelouses dans des parcs, etc). D'autres ont même mis en place des cours en visio-conférence. Néanmoins, malgré l'effort fourni par nos clubs pour continuer, quoi qu'il en coûte, à faire bouger la population, cela n'a pas empêché une baisse des licenciés.e.s dans ce secteur. Le Comité, quant à lui, a proposé des vidéos de renforcement musculaire à faire chez soi, des exercices et des ateliers sportifs à réaliser en famille – lien : *ici* – pour garder la forme. D'autre part, la crise aura eu le mérite d'accélérer le projet « sport-surordonnance ».

A l'origine, le Comité 75 a identifié et contacté les clubs affiliés pour proposer ce type d'activités, comprenez ici des activités sportives prescrites par le médecin pour des personnes souffrant de pathologies chroniques. Ces clubs, et leurs animateurs, ont constitué la première commission départementale « sport-santé » au Comité de Paris. Les enjeux principaux du collectif sont d'aider les clubs FSGT à structurer leur projet «sport-santé», de développer et pérenniser une offre sportive «sport-santé» à la FSGT, accueillir davantage de public dans les clubs et former, en continu, les animateurs et acteurs du collectif.

# COMPTE DE RESULTAT 2019/2020 AU 31 aout 2020

CHARGES	2019/2020	Prévisionnel 2019-2020	2019/2018	RESSOURCES	2019/2020	Prévisionnel 2019-2020	2019/2018
AFFILIATIONS ET LICENCES	283 668,76	290 000,00	298 956,35	CLUBS ET ADHÉRENTS	510 279,18	520 000,00	529 647,86
Affiliations	29 921,30			Affiliations			
Sport et plein air	10 025,00			Sport et plein air			
Licences	190 268,72			Licences			
Timbres assurance	33 005,00			Timbres assurance			
Parts L.I.F	20 448,74			<b>VALEUR NETTE CLUBS ET ADHERENTS</b>	226 610,42	230 000,00	230 691,51
POSTE ESCALADE	14 783,12	15 000,00	14 079,20				
AUTRES ACHATS	7 200,93	10 000,00	10 046,92	SUBVENTIONS	76 000,00	77 000,00	69 000,00
SERVICES EXTÉRIEURS	84 448,76	99 000,00	95 791,94	SUBVENTIONS COVID 19	4 500,00		
AUTRES SERV EXTERIEURS	25 343,08	30 000,00	30 425,55	AUTRES PRESTATIONS ET PRODUITS	7 760,02	8 000,00	7 993,55
FRAIS DES COMMISSIONS SPORT	27 392,79	40 000,00	38 775,09	PRODUITS DES COMMISSIONS SPORTIVES	157 951,22	180 000,00	178 527,74
INITIATIVES REALISES	1 740,95	2 500,00	5 833,17	SOUTIEN AUX COMMISSIONS SPORTIVES		2 500,00	
PROJET REALISES		3 000,00		CSIT		,00	
INTIATIVES REALISES		1 000,00					
STAGE DE FORMATION DES BENEVOLES				PARTICIPATION STAGE BAFA		,00	
STAGE DE FORMATION ANIMATEURS BAFA							
PARTICIPATION INITIATIVES COMITE		35 000,00		PARTICIPATION INITIATIVES COMITE	1 306,62	5 700,00	1 261,00
IMPOTS ET TAXES	2 380,55	4 100,00	4 018,46				
FRAIS DE PERSONNEL	266 361,79	284 000,00	281 226,64	AIDES A L'EMPLOI	39 107,00	23 000,00	20 940,34
AUTRES CHARGES DE GESTION	1 785,69	1 500,00	1 861,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 929,08	2 000,00	1 302,84
CHARGES FINANCIERES	,00	,00		PRODUITS FINANCIERS	3 362,66	3 700,00	3 612,90
AMORTISSEMENTS ET PROV.	14 714,18	13 500,00	13 551,43	REPRISE PROVISIONS	4 152,39	6 200,00	5 617,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES	,00	500,00	470,34	PRODUITS SUR EXCERCICES ANTERIEURS	144,04	1 000,00	1 038,31
<b>Résultat (bénéfice)</b>	<b>77 671,61</b>		<b>23 905,78</b>	<b>Résultat (Perte)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>523 823,45</b>	<b>539 100,00</b>	<b>519 985,52</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>523 823,45</b>	<b>539 100,00</b>	<b>519 985,52</b>

# BILAN AU 31 AOUT 2020

ACTIF		31/08/20	31/08/19	PASSIF		31/08/20	31/08/19
	Valeur	Amortissement					
IMMOBILISATIONS			19 389,47	26 130,50	CAPITAUX PROPRES		
matériel équipement	2 187,00	1 741,61			Report à nouveau		
Agencement	33 151,95	25 879,79					
Matériel	25 716,07	14 909,01			Autres réserves	219 029,66	195 123,88
Mobilier	12 247,75	11 382,89			Soutien aux Commissions Sportives		,00
	<b>73 302,77</b>	<b>53 913,30</b>			soutien initiatives		,00
Dépôts et cautionnements		1 864,06	1 864,06	1 803,24	Résultat de la saison	77 671,61	<b>23 905,78</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>21 253,53</b>	<b>27 933,74</b>		<b>296 701,27</b>	<b>219 029,66</b>
STOCKS ET EN COURS			6 033,10	7 938,32	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
Fournitures de bureau et informatique	2 213,96				Etablissements de crédit	0,00	
Marchandises et matériel sportif	439,14				Autres dettes	0,00	
Equipement Sportifs	3 380,00						
AVANCES ET ACOMPTES VERSES					AVANCES ET ACOMPTES RECUS	121 155,31	62 437,91
CREANCES			34 449,58	27 253,49	DETTES	71 055,91	83 472,71
Créances clubs	9 615,12				Dettes fournisseurs	32 808,46	
Créances diverses	7 570,88				Dettes fiscales et sociales	37 397,52	
Subventions à recevoir	,00				Autres dettes	849,93	
Autres produits à recevoir	17 263,58						
DISPONIBILITES			513 126,01		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Banques	79 743,01			331 057,38		0,00	
Livrets et sicav	430 172,80						
Caisse	3 210,20						
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			10 050,27	24 757,35	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	96 000,00	54 000,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>			<b>563 658,96</b>	<b>391 006,54</b>	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>288 211,22</b>	<b>199 910,62</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>584 912,49</b>	<b>418 940,28</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>584 912,49</b>	<b>418 940,28</b>

# BUDGETS PRÉVISIONNELS 2020/2021 ET 2021/2022

## Point de situation au 12 avril 2021

CHARGES	2019/2020	Prévisionnel 2020-2021	Au 30/03/21	Prévisionnel 21/22	RESSOURCES	2019/2020	Prévisionnel 2020-2021	Au 30/03/21	Prévisionnel 21/22
POSTE ESCALADE	14 783	16 000	10 000	15 000	ADHESIONS AFFILIATIONS ET LICENCES	226 610	232 000	126 730	172 487
AUTRES ACHATS	7 201	10 000	4 650	7 000	SUBVENTIONS & AIDES PROJETS	76 000	87 000	95 160	77 000
SERVICES EXTERIEURS	84 449	100 000	64 245	80 000	DISPOSITIFS COVID 19	4 500		42 886	
AUTRES SERV EXTERIEURS	25 343	31 000	20 690	25 000	AUTRES PRESTATIONS ET PRODUITS	7 760	9 000	1 350	6 750
FRAIS DES COMMISSIONS SPORT	27 393	42 000	10 000	35 000	PRODUITS COMMISSIONS SPORTIVES	157 951	183 000	34 230	129 000
INITIATIVES REALISEES	1 741	2 500	2 500	2 500	SOUTIEN AUX COMMISSIONS SPORTIVES		2 500	2 500	2 500
PROJETS REALISES ( dont CSIT)			0		CSIT			0	
FORMATION DES BENEVOLES		1 000			PARTICIPATION STAGE BAFA		8 000		
FORMATION BAFA		4 000							
PARTICIPATION INITIATIVES COMITE		15 000	4 600	5 000	PARTICIPATION INITIATIVES COMITE	1 307	2 000	1 300	2 000
IMPOTS ET TAXES	2 381	4 200	4 000	4 000					
FRAIS DE PERSONNEL	266 362	310 000	330 527	260 000	AIDES A L'EMPLOI	39 107	19 000	15 000	15 000
AUTRES CHARGES DE GESTION	1 786	2 000	2 000	2 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 935	2 300	600	2 500
CHARGES FINANCIERES					PRODUITS FINANCIERS	3 363	3 700	3 500	3 500
AMORTISSEMENTS ET PROV.	14 714	18 000	24 300	15 300	REPRISE PROVISIONS	4 152	6 500	4 200	4 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES		500	500	500	PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	144	1 200	4 405	1 000
<b>Résultat (bénéfice)</b>	<b>77 672</b>				<b>Résultat (Perte)</b>			<b>146 151</b>	<b>35 363</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>523 823</b>	<b>556 200</b>	<b>478 012</b>	<b>451 300</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>523 829</b>	<b>556 200</b>	<b>478 012</b>	<b>451 300</b>



# PROPOSITIONS DE TAUX DES AVOIRS SUR LES ENGAGEMENTS DANS LES ACTIVITÉS

Proposition validée par le Comité Directeur du Comité de Paris le mardi 30 mars à entériner lors de l'Assemblée Générale des clubs le 7 mai 2021.

activités	Tarifs	Taux avois	Montant avois
<b>ACTIVITE FOOTBALL</b>			
Foot à 11			
Engagement	320,00 €	80%	256,00 €
Engagement supplémentaire	220,00 €	80%	176,00 €
Coupes brassage	75,00 €	100%	75,00 €
Coupes direct	35,00 €	100%	35,00 €
Participation terrain	95,00 €	50%	47,50 €
Millésime arbitres	50,00 €	80%	40,00 €
Foot à 7			
Engagement	190,00 €	80%	152,00 €
Engagement supplémentaire	165,00 €	80%	132,00 €
Engagement equimixte	220,00 €	80%	176,00 €
Coupes IDF	35,00 €	100%	35,00 €
Coupe +30	30,00 €	100%	30,00 €
Participation terrain	95,00 €	50%	47,50 €
Challenge	60,00 €	100%	60,00 €
Foot à 5			
Engagement	60,00 €	100%	60,00 €
<b>ACTIVITE TENNIS</b>			
Engagement	40,00 €	100%	40,00 €
<b>ACTIVITE TENNIS DE TABLE</b>			
Engagement 1 équipe	124,00 €	100%	124,00 €
Engagement 2° équipe	50,00 €	100%	50,00 €
Engagement 3° équipe et plus	35,00 €	100%	35,00 €
<b>ACTIVITE VOLLEY BALL</b>			
Engagement 6x6	40,00 €	100%	40,00 €
Engagement 4x4	50,00 €	100%	50,00 €
Engagement equimixte	30,00 €	100%	30,00 €
frais club	50,00 €	60%	30,00 €
Communication	15,00 €	66%	9,90 €

**A titre d'exemple quelques cas types  
(tarif licence hors assurance)**

*Foot à 7 : sur la base d'une équipe de 10 joueurs*

<b>Foot à 7</b>	Coût par équipe 2020/2021	Coût par joueur en 2020/2021	Pourcentage des avoirs	Montant de l'avoir pour l'équipe	Montant de l'avoir par joueur
Affiliation (hors assurance et SPA)	87,67 €	8,77 €	25%	21,92 €	2,19 €
Licence (hors assurance)	330,00 €	33,00 €	25%	82,50 €	8,25 €
Engagement	190,00 €	19,00 €	80%	152,00 €	15,20 €
Coupe	35,00 €	3,50 €	100%	35,00 €	3,50 €
Terrain	95,00 €	9,50 €	50%	47,50 €	4,75 €
<b>Total</b>	<b>737,67 €</b>	<b>73,77 €</b>		338,92 €	33,89 €

*Foot à 11 : sur la base d'une équipe de 10 joueurs*

<b>Foot à 11</b>	Coût par équipe 2020/2021	Coût par joueur en 2020/2021	Pourcentage des avoirs	Montant de l'avoir pour l'équipe	Montant de l'avoir par joueur
Affiliation (hors assurance et SPA)	87,67 €	4,38 €	25%	21,92 €	1,10 €
Licence (hors assurance)	660,00 €	33,00 €	25%	165,00 €	8,25 €
Engagement	320,00 €	16,00 €	80%	256,00 €	12,80 €
Coupe	75,00 €	3,75 €	100%	75,00 €	3,75 €
Terrain	95,00 €	4,75 €	50%	47,50 €	2,38 €
<b>Total</b>	<b>1 237,67 €</b>	<b>61,88 €</b>		565,42 €	28,27 €

*Volley-ball 4x'4 : sur la base d'une équipe de 6 joueurs*

<b>Volley 4x4</b>	Coût par équipe 2020/2021	Coût par joueur en 2020/2021	Pourcentage des avoirs	Montant de l'avoir pour l'équipe	Montant de l'avoir par joueur
Affiliation (hors assurance et SPA)	87,67 €	14,61 €	25%	21,92 €	3,65 €
Licence (hors assurance)	198,00 €	33,00 €	25%	49,50 €	8,25 €
Engagement	50,00 €	8,33 €	100%	50,00 €	8,33 €
Communication	15,00 €	2,50 €	66%	9,90 €	1,65 €
Frais club	50,00 €	8,33 €	60%	30,00 €	5,00 €
<b>Total</b>	<b>400,67 €</b>	<b>66,78 €</b>		161,32 €	26,89 €

***Volley-ball 6x6 : sur la base d'une équipe de 8 joueurs***

<b>Volley 6x6</b>	Coût par équipe 2020/2021	Coût par joueur en 2020/2021	Pourcentage des avoirs	Montant de l'avoir pour l'équipe	Montant de l'avoir par joueur
Affiliation (hors assurance et SPA)	87,67 €	10,96 €	25%	21,92 €	2,74 €
Licence (hors assurance)	264,00 €	33,00 €	25%	66,00 €	8,25 €
Engagement	40,00 €	5,00 €	100%	40,00 €	5,00 €
Communication	15,00 €	1,88 €	66%	9,90 €	1,24 €
Frais club	50,00 €	6,25 €	60%	30,00 €	3,75 €
<b>Total</b>	<b>456,67 €</b>	<b>57,08 €</b>		167,82 €	20,98 €

***Tennis de table : sur la base d'une équipe de 5 joueurs***

<b>Tennis De table</b>	Coût par équipe 2020/2021	Coût par joueur en 2020/2021	Pourcentage des avoirs	Montant de l'avoir pour l'équipe	Montant de l'avoir par joueur
Affiliation (hors assurance et SPA)	87,67 €	17,53 €	25%	21,92 €	4,38 €
Licence (hors assurance)	165,00 €	33,00 €	25%	41,25 €	8,25 €
Engagement	124,00 €	24,80 €	100%	124,00 €	24,80 €
<b>Total</b>	<b>376,67 €</b>	<b>75,33 €</b>		187,17 €	37,43 €

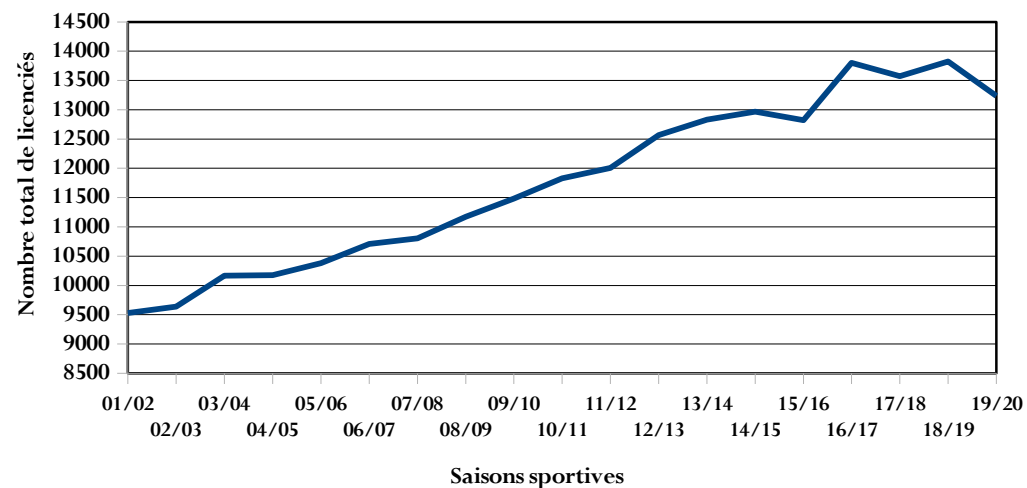
***Tennis : sur la base d'une équipe de 4 joueurs***

<b>Tennis</b>	Coût par équipe 2020/2021	Coût par joueur en 2020/2021	Pourcentage des avoirs	Montant de l'avoir pour l'équipe	Montant de l'avoir par joueur
Affiliation (hors assurance et SPA)	87,67 €	21,92 €	25%	21,92 €	5,48 €
Licence (hors assurance)	132,00 €	33,00 €	25%	33,00 €	8,25 €
Engagement	40,00 €	10,00 €	100%	40,00 €	10,00 €
<b>Total</b>	<b>259,67 €</b>	<b>64,92 €</b>		94,92 €	23,73 €

## EVOLUTION DES LICENCIES

Catégories Saisons	Adultes	Jeunes	Enfants	Saisonniers + cartes	Total Licences
14/15	11 531	336	1 101	457	13 425
15/16	11 296	388	1 138	512	13 334
16/17	11 953	473	1 376	314	14 116
17/18	11 688	435	1 452	1 048	14 623
18/19	12 147	539	1 138	1 292	15 116
19/20	11 654	561	1 019	442	13 676
31/03/2021	8 453	340	673	48	9 514

## EVOLUTION DES LICENCIES OMNISPORTS



En 20 saisons le Comité a vu ses effectifs augmenter de 3635 licences omnisports (principalement des adultes).

Sur la période l'évolution est de + 36,2%, soit une progression moyenne annuelle de +1,64%

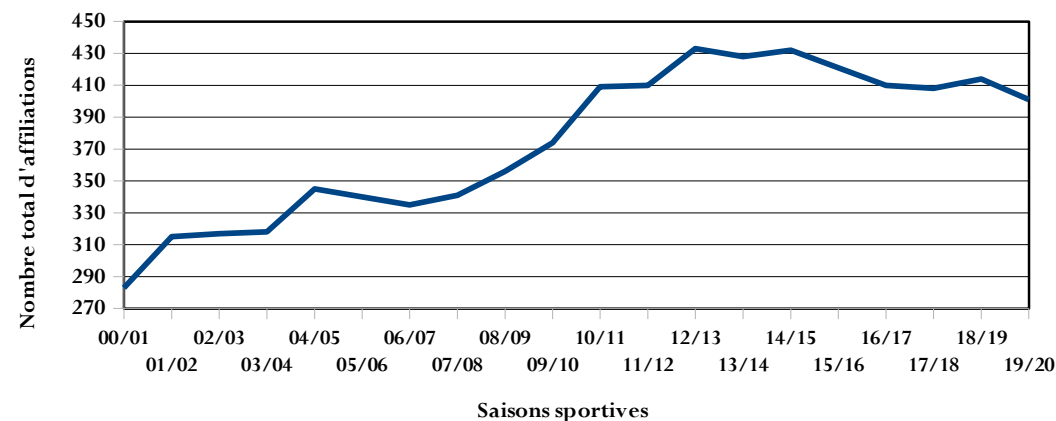
La saison 2019/2020 est marquée par les premiers effets de la crise sanitaire, pour la première fois en 20 ans, le comité perd 1440 adhésions. Cela représente une perte de -9,53 % sur les adhésions et -4,27 % sur les licences omnisport.

Cette baisse s'accroît en 2020/2021 avec une perte de -30,43 % par rapport à la saison 2019/2020, ce qui représente en 2 saisons une perte de -37,06 %

## EVOLUTION DES AFFILIATIONS

Catégories Saisons	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Total
14/15	68	340	15	9	432
15/16	79	313	15	14	421
16/17	99	290	14	7	410
17/18	62	325	14	7	408
18/19	64	328	14	8	414
19/20	66	320	15	0	401
31/03/2021	46	297	14	0	357

## EVOLUTION DES AFFILIATIONS



- Cat 1** Nouveaux clubs
- Cat 2** Clubs affiliés depuis 2 ans et plus
- Cat 3** Grands clubs omnisports
- Cat 4** Affiliations saisonnières (valable 6 mois)

Le Comité comptabilise 118 affiliations de plus qu'il y a 20 ans

L'évolution constatée sur la période est de + 41,70%, soit une progression moyenne annuelle de 1,85%

A noter que le sursaut constaté en 2018/2019 ne sera pas confirmé les saisons suivantes en raison de la crise sanitaire. Entre les saisons 2019/2020 et 2020/2021 le comité a perdu 57 clubs.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE PRATIQUANTS PAR ACTIVITE

Activités	Saisons				Au 31/03/2021	Évolution moyenne par an entre 16/17 et 19/20	
	16/17	17/18	18/19	19/20			
ARTS MARTIAUX	323	152	330	432	21	↗	7,5%
ATHLETISME	315	323	343	310	196	↔	-0,4%
BADMINTON	691	710	602	432	305	↘	-11,1%
BASKET BALL	205	153	121	117	36	↘	-13,1%
CAPOEIRA	82	51	57	57	24	↘	-8,7%
CYCLISME	40	95	32	31	18	↘	-6,2%
DANSE(S)	73	75	64	62	20	↘	-4,0%
ESCALADE / MONTAGNE	2786	2848	2866	2903	2519	↗	1,0%
FOOT A 11	2672	2685	2661	2492	2312	↘	-1,7%
FOOT A 7	4106	3928	3980	3761	3299	↘	-2,2%
FOOT EN SALLE	156	116	103	291	165	↗	16,9%
FOOT JEUNES	92	75	91	10	0	↘	-42,6%
FORME / SANTE	146	183	171	158	77	↗	2,0%
GAF / GAM	88	95	109	120	4	↗	8,1%
HAND BALL	132	119	177	166	11	↗	5,9%
JUDO / JU-JITSU	205	222	213	181	60	↘	-3,1%
MULTI-ACTIVITES ENFANTS (0 - 14 ANS)	147	169	215	177	142	↗	4,8%
MULTI-ACTIVITES SENIORS (+ 50 ANS)	97	147	137	120	23	↗	5,5%
MUSCULATION FORME	89	71	101	60	8	↘	-9,4%
NATATION	314	319	230	237	132	↘	-6,8%
PLONGEE	115	77	88	92	10	↘	-5,4%
RANDONNEE / MARCHÉ	37	46	44	28	14	↘	-6,7%
TENNIS	251	203	213	214	140	↘	-3,9%
TENNIS DE TABLE	341	371	366	346	184	↔	0,4%
VOILE	13	18	14	3	1	↘	-30,7%
VOLLEY BALL	1271	1203	1239	1250	430	↔	-0,4%
YOGA	150	133	118	106	52	↘	-8,3%

**Différence entre le nombre de pratiquants et le nombre de licenciés :** une personne licenciée peut pratiquer plusieurs activités et être comptabilisée dans chacune de ses activités, on parle alors de pratiquants. Le nombre de licenciés est donc forcément plus faible que le nombre de pratiquants.

